

Département de la Gironde
Bordeaux Métropole

**Enquête publique préalable au déclassement d'une
partie de la rue des hortensias à Pessac (lot B et F)
et appartenant au domaine public métropolitain**

Conclusions motivées

Commissaire enquêteur : Hugues MORIZOT
Date de remise du rapport : 29 juin 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les informations générales ci-dessous ne sont qu'un résumé sommaire du projet et de l'objet de l'enquête publique. Ces informations ainsi que les remarques et commentaires du commissaire enquêteur sont détaillés dans le rapport joint aux conclusions motivées.

L'enquête publique porte sur le déclassement d'une partie de la rue des hortensias sur la commune de Pessac en Gironde pour les lots B et F du plan d'arpentage en annexe. La rue appartenant au domaine public de Bordeaux Métropole.

Les permanences en mairie de Pessac se sont déroulées dans de bonnes conditions de réception et d'accueil.

Pendant l'enquête, l'ensemble des pièces du dossier a pu facilement être consulté par le public en mairie et/ou lors des permanences programmées.

Aucune observation n'a été déposée sur le registre.

Aucune opposition au projet n'a été formulé.

CONCLUSIONS MOTIVÉES

En conclusion et, en considérant,

- que l'organisation de l'enquête a été réalisée selon les règles en vigueur, que le dossier d'enquête était complet, que les services de la Métropole de Bordeaux et de la commune de Pessac se sont rendus disponibles et ouverts à toute demande du commissaire enquêteur,
- le respect de la procédure réglementaire et de l'arrêté de Bordeaux Métropole notamment quant à la publicité et l'information des propriétaires riverains qui a été respectée,
- l'information personnalisée par courrier avec AR réalisée par le pétitionnaire auprès des propriétaires riverains,
- la nécessité de ce déclassement pour la réalisation du projet de rénovation urbaine du quartier de Saige à Pessac, projet d'intérêt général,
- qu'aucune opposition n'a été formulée dans le cadre de l'enquête publique,

je donne un AVIS FAVORABLE au déclassement pour partie de la rue des hortensias située sur la commune de Pessac correspondant aux lots B et F du plan d'arpentage annexé au dossier d'enquête soit une emprise de 1468 m² appartenant au domaine public de Bordeaux Métropole.

Fait à Talence, le 29 juin 2026.

Hugues MORIZOT
Commissaire Enquêteur

H. Morizot
A.